

# VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

## AVIS D' APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**Objet du marché :** Etude et diagnostic sur l'accessibilité des personnes handicapées dans les bâtiments publics de la commune des Pavillons-sous-Bois

**Identification du pouvoir adjudicateur:**

Commune des Pavillons-sous-Bois,  
93320 Les Pavillons-sous-Bois - France  
Tél :01-48-02-75-75, télécopie :01-48-02-75-46  
E-mail : mairie@ville-pavillons-sous-bois.fr  
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

**Représentant du pouvoir adjudicateur:** Monsieur le Maire de la ville des Pavillons-sous-Bois.

**Mode de passation :** Marché passé en vertu de l'article 28 du code des marchés publics (procédure adaptée).

**Durée du marché ou délai d'exécution :** Le marché qui sera passé à l'issue de la consultation, sera conclu pour la période allant du 15 octobre 2007 au 15 mai 2008 avec une tranche ferme concernant l'étude sur les bâtiments suivants :

- Hôtel de Ville et Espace des Arts, 144, avenue Jean Jaurès, Place Charles de Gaulle,
- Groupes scolaires :
  - MONCEAU, 25 allée de Fontenoy,
  - FONTENOY, 25 allée de Fontenoy,
  - Marguerite LÉOPOLD, 97 avenue Aristide Briand,
  - Louise Michel, boulevard de Paris,
  - Eugène Fischer :4-6 allée de Pierre Brossolette,
  - Pierre Brossolette :4-6, allée Pierre Brossolette,
  - Jean Macé, 55 avenue Aristide Briand,
  - Robillard, 6 allée Robillard,

**Et une tranche conditionnelle portant sur les bâtiments suivants :**

APJC (Association Pavillonnaise pour la jeunesse et la culture), 23 allée Etienne Dolet,  
Association « Coup de pouce » , 10 avenue Jean Jaurès  
Bibliothèque municipale , 8 allée Robillard,  
Centre municipale de santé :91 avenue Aristide Briand,  
Centre de protection maternelle infantile (PMI), 1 allée Louis Calmanovic,  
Centre technique municipal :

- 1 allée Marcellin Berthelot
- 67 allée du Colonel Fabien

Cimetière ancien ;: allée Louis XIV  
Cimetière nouveau : avenue de Rome  
Club House- SEP Tennis-20, avenue Anatole France  
Club Yvonne de Gaulle, 39 allée Jean-Baptiste Clément,  
Conservatoire municipal Hector Berlioz :77, 79 allée Danielle Casanova,  
Crèche municipale « les BERCEAUX DE L'OURCQ », 31 avenue du Général Leclerc,  
Croix-rouge française- délégation locale-5, allée Henri Barbusse,  
Gymnase Jean Macé : 55, avenue Aristide Briand,  
Gymnase Léo Lagrange, 20 avenue Anatole France,  
Maison de l'insertion- Mission RMI, 81 allée Pierre et Marie Curie,  
Maison de l'emploi,  
Maison des anciens combattants, 69 allée Pierre Brossolette,  
Marché couvert des Coquetiers, angle avenue Franklin et allée Louis Auguste Blanqui,  
Marchés forains :  
- Marché de Chanzy, avenue de CHANZY ,  
- Marché de la Basoche, place Roger Salengro,  
Salle de Judo.  
Salle de tennis de table, 53 avenue Aristide Briand,  
Salle Jean Moulin, avenue Aristide Briand,

**Lieux d'exécution des prestations:** 93320 Les Pavillons sous Bois.

**Variantes :** Le présent marché à procédure adaptée est lancé avec possibilité de variante qui ne pourra cependant pas porter sur les lieux de l'étude.

**Mode de dévolution :** Le présent marché fait l'objet d'un marché unique.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant) :** le groupement de candidats est autorisé : dans ce cas, l'acte d'engagement ainsi que les annexes financières devront être co-signés par tous les membres du groupement et le nom du mandataire expressément désigné, en précisant sur la lettre de candidature (imprimé DC 4 ou équivalent comprenant les mêmes renseignements) si le groupement est solidaire ou conjoint. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

**Cautionnement et garanties exigés :** le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie.

**Lieu de retrait du dossier de consultation:**

Le dossier sera retiré à la Direction des Services Techniques, bureau 11, Hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois. Les candidats devront munir leur coursier d'un ordre signé par le représentant légal de l'entreprise pour retirer le dossier. Sur demande écrite, le dossier pourra être envoyé par voie postale ou par mail.

**Documents contractuels et documents additionnels – conditions d'obtention :**

Date limite d'obtention : le 24/09/07 à 17 heures 30

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Imprimé DC 4 ou équivalent, imprimé DC 5 ou équivalent,

En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, Une déclaration sur l'honneur, signée et datée, justifiant que le candidat :

- a satisfait à ses obligations fiscales et sociales,
- n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
- n' a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ;
- n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le deuxième alinéa de l'article 421-5, par l'article 433-1, par le deuxième alinéa de l'article 434-9, par les articles 435-2, 441-1 à 441-7, par les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, par l'article 441-9, et par l'article 450-1 du Code Pénal, ainsi que par le deuxième alinéa de l'article L 152-6 du Code du Travail et par l'article 1741 du Code Général des impôts, pour les personnes assujetties à l'article L323-1 du code du travail (les entreprises dont l'effectif est supérieur ou égal à 20 salariés): une déclaration sur l'honneur, signée et datée, justifiant que le candidat, au cours de l'année précédent celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, a satisfait à la déclaration annuelle visée à l'article L323-8-5 du code du travail ou s'il en est redevable versé la contribution visée à l'article L323-8-2 du code du travail.
- La liste des moyens humains (curriculum vitae de l'équipe qui exécutera le marché) et matériels dont dispose l'entreprise,
- Des études de référence réalisés,

**Date limite de réception des offres** : le 24/09/07 à 17 heures 30.

**Jugement des offres** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant) :

- **critère 1 (coefficient :5) : Prix des prestations**
- **critère 2 (coefficient :3) : Délai d'exécution de la mission**
- **critère 3 (coefficient :2) : Méthodologie utilisée pour les diagnostics et les outils mis à disposition de la ville**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre** : 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**Modalités essentielles de financement et de paiement** :

L'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics. Le ou les fournisseurs seront dispensés du versement de la retenue de garantie. Il ne sera pas accordé d'avance facultative. En application des articles 17 et 18 du code des marchés publics, les prix du marché seront fermes. Le délai global de paiement est de 45 jours.

**Langue dans laquelle les candidatures et les offres ainsi que les documents de présentation associés doivent être rédigés** : le français.

**Unité monétaire utilisée** : l'euro.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures** : le pli contenant la candidature et l'offre est transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale ou remis à la Direction des Services Techniques, bureau 11, Hôtel de Ville des Pavillons-Sous-Bois contre récépissé, du lundi au vendredi de 9 heures-12 heures et de 13h30 à 18h.

Les candidats transmettent leur offre sous enveloppe cachetée. Cette enveloppe porte l'indication du marché à procédure adaptée auquel l'offre se rapporte

Les candidatures et les offres ne peuvent pas être transmises par voie électronique.

**Modalités d'attribution du marché** : le marché sera attribué soit à une entreprise, soit à un groupement d'entreprises.

**Renseignements complémentaires** : La date limite des questions est le 10/09/2007.

La visite est obligatoire et sera dirigée par M.SIMONIN qu'il conviendra de contacter au 01.48.02.75.29 à partir du 20 août 2007

L'avis implique un marché public.

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de cergy pontoise 14 boulevard de l'hautil B.P. 30322, 95027 Cergy Pontoise, tél. : 01-30-17-34-57, courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, télécopieur : 01-30-17-34-69, adresse internet : [http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr/ta/cergy\\_pontoise/index.shtml](http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr/ta/cergy_pontoise/index.shtml).

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours** : recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire(Recours hiérarchique).recours contentieux:dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marche, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

**Date d'envoi du présent avis au site de la ville :19 juillet 2007**